

COLLECTIF ATSEM - AEEE Et Agents des restaurants scolaires

Pourquoi tant de mépris ?

1. Nous avons enquêté sur nos conditions de travail et démontré que nos métiers sont usants
2. Nous avons demandé à deux reprises audience au Maire, il ne nous a pas reçu-es
3. Nous avons fait grève en mars 2024, rien n'a changé !
4. Aujourd'hui on nous demande de travailler plus et en « contrepartie » on nous demande de **rendre** des heures en cas d'absence (pour maladie, accident du travail (accident de service) congés exceptionnels, garde d'enfant malade, etc.)



Nous voulons :

- Un décompte de nos absences au forfait (selon la durée initialement prévue au planning) comme c'est pratiqué dans de nombreuses collectivités.
- La clarté sur nos plannings (les RTT ne doivent pas être notées en repos compensateurs).

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétion (8 jours) permettant de réduire notre temps de travail annuel.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION POUR SOUTENIR NOS REVENDICATIONS

<https://chnng.it/7mGpcjJJBb>



SYNDICAT CGT DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA VILLE DE LIMOGES,
DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DE SES SERVICES ASSIMILES

Maison du Peuple, Salles 11, 13 et 21

24, rue Charles MICHELS - 87 000 LIMOGES

Tel : 05.55.45.63.38. - Courriel : cgtterritoriauxlimoges@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

COLLECTIF ATSEM - AEEE Et Agents des restaurants scolaires

Pourquoi tant de mépris ?

1. Nous avons enquêté sur nos conditions de travail et démontré que nos métiers sont usants
2. Nous avons demandé à deux reprises audience au Maire, il ne nous a pas reçu-es
3. Nous avons fait grève en mars 2024, rien n'a changé !
4. Aujourd'hui on nous demande de travailler plus et en « contrepartie » on nous demande de **rendre** des heures en cas d'absence (pour maladie, accident du travail (accident de service) congés exceptionnels, garde d'enfant malade, etc.)



Nous voulons :

- Un décompte de nos absences au forfait (selon la durée initialement prévue au planning) comme c'est pratiqué dans de nombreuses collectivités.
- La clarté sur nos plannings (les RTT ne doivent pas être notées en repos compensateurs).

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétion (8 jours) permettant de réduire notre temps de travail annuel.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION POUR SOUTENIR NOS REVENDICATIONS

<https://chnng.it/7mGpcjJJBb>



SYNDICAT CGT DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA VILLE DE LIMOGES,
DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DE SES SERVICES ASSIMILES

Maison du Peuple, Salles 11, 13 et 21

24, rue Charles MICHELS - 87 000 LIMOGES

Tel : 05.55.45.63.38. - Courriel : cgtterritoriauxlimoges@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

COLLECTIF ATSEM - AEEE Et Agents des restaurants scolaires

Pourquoi tant de mépris ?

1. Nous avons enquêté sur nos conditions de travail et démontré que nos métiers sont usants
2. Nous avons demandé à deux reprises audience au Maire, il ne nous a pas reçu-es
3. Nous avons fait grève en mars 2024, rien n'a changé !
4. Aujourd'hui on nous demande de travailler plus et en « contrepartie » on nous demande de **rendre** des heures en cas d'absence (pour maladie, accident du travail (accident de service) congés exceptionnels, garde d'enfant malade, etc.)



Nous voulons :

- Un décompte de nos absences au forfait (selon la durée initialement prévue au planning) comme c'est pratiqué dans de nombreuses collectivités.
- La clarté sur nos plannings (les RTT ne doivent pas être notées en repos compensateurs).

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétion (8 jours) permettant de réduire notre temps de travail annuel.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION POUR SOUTENIR NOS REVENDICATIONS

<https://chng.it/7mGpcjJJBb>



SYNDICAT CGT DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA VILLE DE LIMOGES,
DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DE SES SERVICES ASSIMILES

Maison du Peuple, Salles 11, 13 et 21

24, rue Charles MICHELS - 87 000 LIMOGES

Tel : 05.55.45.63.38. - Courriel : cgtterritoireauxlimoges@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

COLLECTIF ATSEM - AEEE Et Agents des restaurants scolaires

Pourquoi tant de mépris ?

1. Nous avons enquêté sur nos conditions de travail et démontré que nos métiers sont usants
2. Nous avons demandé à deux reprises audience au Maire, il ne nous a pas reçu-es
3. Nous avons fait grève en mars 2024, rien n'a changé !
4. Aujourd'hui on nous demande de travailler plus et en « contrepartie » on nous demande de **rendre** des heures en cas d'absence (pour maladie, accident du travail (accident de service) congés exceptionnels, garde d'enfant malade, etc.)



Nous voulons :

- Un décompte de nos absences au forfait (selon la durée initialement prévue au planning) comme c'est pratiqué dans de nombreuses collectivités.
- La clarté sur nos plannings (les RTT ne doivent pas être notées en repos compensateurs).

- La reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de jours de sujétion (8 jours) permettant de réduire notre temps de travail annuel.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER CETTE PETITION POUR SOUTENIR NOS REVENDICATIONS

<https://chng.it/7mGpcjJJBb>



SYNDICAT CGT DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA VILLE DE LIMOGES,
DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET DE SES SERVICES ASSIMILES

Maison du Peuple, Salles 11, 13 et 21

24, rue Charles MICHELS - 87 000 LIMOGES

Tel : 05.55.45.63.38. - Courriel : cgtterritoireauxlimoges@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

